

Soyez acteurs

Devenez sentinelle  
pour prévenir  
le mal-être  
des actifs agricoles



# Qu'est-ce qu'une sentinelle ?

Une sentinelle est une personne :

- susceptible d'être en lien avec des actifs agricoles en souffrance,
- engagée de façon volontaire,
- formée à repérer les signaux d'alerte du mal-être et du risque suicidaire pour orienter vers les services compétents.

## Pour qui ?

Membres d'organisations professionnelles agricoles, d'associations agricoles, ressortissants du régime agricole, élus MSA, collectivités territoriales, maires, salariés en lien avec les entreprises agricoles...

## Comment ?

- ❖ 1 journée de formation à la posture de sentinelle de la prévention du mal-être (formation et repas pris en charge).
- ❖ 1 journée de formation sur les spécificités du monde agricole (formation et repas pris en charge).

## Pour quoi ?

- ❖ Repérer les signes de souffrance
- ❖ Orienter les personnes vers des ressources adaptées
- ❖ Déterminer le rôle et la posture de la sentinelle
- ❖ Aborder la notion du «prendre soin»

**Dates :**

**Lieu : MSA Bourgogne 14bis rue Guynemer à Auxerre**

**Date limite d'inscription :**

Pour s'inscrire :

[BourgogneBlfSentinelles.blf@bourgogne.msa.fr](mailto:BourgogneBlfSentinelles.blf@bourgogne.msa.fr)

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**

Pour toutes informations :

- ❖ Maud DEKYNDT - 06.76.93.45.04
- ❖ Marjorie LABELLE - 06.16.34.18.55